

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 12 (1883)

**Heft:** 6

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gager les biens de ceux qui ne voudront pas solder le compte du maître d'école.

Lé 15 février 1425. Il est ordonné par le Conseil des Soixante que dorénavant nul ne pourra apprendre aux enfants, quels qu'ils soient, la palette, les sept psalmes, les parts et ni autre livre de grammaire et de logique hors de la grande école. Ainsi, il est entendu que personne ne pourra apprendre aux enfants ce que l'on enseigne à la grande école, sauf qu'on pourra seulement leur apprendre à lire et à écrire simplement. Il est défendu de tenir une autre école que la grande école.

Le 14 août 1425. Il est ordonné par le Conseil des Soixante (vu que par la ville il y a plusieurs personnes qui apprennent à lire et à écrire aux enfants) que nul n'a le droit de tenir école et d'apprendre à lire et à écrire aux enfants, jusqu'à ce que ces enfants aient appris à la grande école la palette, les sept psalmes, les parts et les catons. Après, les parents pourront choisir qui leur plaira pour apprendre à lire et à écrire seulement, mais nul autre que le maître de la grande école ne pourra leur apprendre la grammaire et la logique.

Le maître de la grande école était Jean Piry d'Orbe. Il dirigea cette école de 1423 à 1449.

(A suivre.)

B. D.

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

### I

**Revue de l'art chrétien**, publiée sous la direction d'un comité d'artistes et d'archéologues, par l'imprimerie de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, Bruges, Belgique et Lille, rue Royale, 26.

Nous avons eu la bonne fortune de recevoir le premier fascicule de cette savante revue. Son titre en indique le but. — Après avoir existé un quart de siècle au rang d'une simple revue littéraire ou politique, elle s'élève aujourd'hui et pour le fond et pour la forme, à une grande hauteur artistique. L'imprimerie de MM. Desclée, de Brouwer devait être choisie pour la publication de cette revue, et le numéro que nous avons sur notre table nous dit bien avec quels soins elle est éditée. Un tel ouvrage doit plaire à l'œil par son format, par ses caractères typographiques, etc., par les plus petits détails. Eh bien, à part la langue, qui est française au lieu d'être bas-latine, tout respire la vie chrétienne du moyen âge, si fertile en symbolisme; tout nous la rappelle : titres, lettrines, culs de lampe, encadrements, papier et caractères elzévirs. Les gravures toutes tracées en main de maître sont nombreuses; la première livraison est complétée par trois photoglypties, le *nec plus ultra* de l'art typographique. Voilà pour la partie matérielle.

Le texte même est aussi riche que varié. Quelques articles sont de longue haleine; parmi ceux-ci nous citerons : *Les portes de bronze de*

*Bénévent*, par Mgr X. Barbier de Montault, avec une phothographie :  
*L'autel chrétien*, étude archéologique et liturgique, par l'abbé Corblet ;  
*Quatre anciens ostensoirs*, par Louis de Farcy, avec deux photoglipties.

Chaque numéro se termine par une revue des travaux des sociétés savantes, une chronique artistique, un chapitre bibliographique, un index bibliographique où l'on voit les ouvrages les plus récents à lire.

La *Revue de l'art chrétien* paraît tous les trois mois en format grand in-4°, de XVII-138 pages, et ne coûte que 20 fr. par an. Ajoutons, pour terminer, que cette revue est la plus belle qui soit à notre connaissance.

On s'abonne à l'Imprimerie catholique suisse, 13, Grand'rue, Fribourg.

## II

**Notions d'agriculture et d'horticulture**, par J. BARRAL, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, et H. Sapier, secrétaire de la rédaction du *Journal d'agriculture*. Paris, Hachette. 1883, prix 60 cent.

Les nouveaux programmes officiels du 27 juillet 1882 placent parmi les matières obligatoires de l'enseignement dans les écoles primaires, les éléments de l'agriculture et de l'horticulture qui n'y avaient pas été compris jusqu'ici.

Ce cours élémentaire est le résumé des premières leçons dans le jardin de l'école ; ces leçons sont au nombre de vingt-cinq, dont nous aimeraissons à donner le texte. Ces vingt-cinq leçons sont complétées d'abord par les objets que l'on doit employer dans le jardin, etc., puis par les gravures, au nombre de quatre-vingt-treize, qui accompagnent le texte.

L'ouvrage se termine par deux chapitres très intéressants consacrés l'un aux ennemis, l'autre aux amis du jardin. Nous ne pouvons terminer sans rendre hommage à la librairie Hachette pour le soin qu'elle met dans la disposition matérielle de ses ouvrages élémentaires : papier teinté, caractères de 3-4 mm. gravures nombreuses et, ce que l'on retrouve rarement ailleurs, gravures bien faites ; ceci est très important, si nous ne pouvons pas faire voir l'objet même à l'enfant, ne lui en faisons pas une fausse idée par une mauvaise gravure. *L'orbis pictus* devait être, suivant son auteur, un recueil d'images *bien faites*.

G., inst.

---

## CHRONIQUE

---

Le 26 avril, la *Société valaisane d'Education* avait, à l'Hôtel-de-Ville de Sion, sa sixième réunion générale. Elle comptait plus de deux cents membres du corps enseignant, trente à quarante ecclésiastiques, plusieurs laïques amis de l'instruction, des délégués de Vaud et de Fribourg. « Fribourg, dit la *Nouvelle Gazette du Valais*, était représenté par MM. Comte, Rd curé de Châtel-St-Denis, Jeunet, curé de Cheyres, Villard et Moret, professeurs, Duc et Demierre, instituteurs, tous ces derniers à Châtel, et Baudère, instituteur à Semsales. »

Après le discours d'ouverture de M. l'abbé Nantermod, président de